

CHALLENGE DE LA VILLE DE CRETEIL

Championnat Départemental d' Escrime du Val de Marne



au FLEURET
De M9 à Vétérans G & F



Dimanche 17 novembre 2019

Gymnase NELSON PAILLOU
14 rue des Sarrazins



CRETEIL



HORAIRES

Catégories	Appel des tireurs	Scratch (sans appel)	Début des épreuves
M15 & M17 Masculin	8h	8h 15	8h30
M20 à vétérans Masculin	8h 30	8h 45	9h
M15 & M17 Féminin	9h 30	9h 45	10h
M13 Masculin	10h 30	10h 45	11h
M13 Féminin	11h 30	11h 45	12h
M20 à vétérans Féminin	11h 30	11h 45	12h
M11 Masculin	12h 30	12h 45	13h
M11 Féminin	13h 30	13h 45	14h
M9 Féminin & Masculin	14h 30	14h 45	15h

Le Directoire technique se réserve le droit de modifier les formules le jour des épreuves en fonction du nombre de participants.

CATEGORIES – ARMES – TENUES

Aucun sur-classement ne sera autorisé

Garçons & Filles	Né(e)s en	Armes	Tenues
M9	2011 et 2012	Fleuret électrique lame 0	Pour tous, Tenue réglementaire Conforme aux normes F.F.E. en Vigueur
M11	2009 et 2010	Fleuret électrique lame 2	
M13	2007 et 2008	Fleuret électrique lame 2	
M15	2005 et 2006	Fleuret électrique lames 4/5	
M17	2003 et 2004	Fleuret électrique lame 5	
M20	2000 à 2002	« «	
Seniors	1999 à 1981	« «	
Vétérans	1980 et avant	« «	

M9 et M11 : fleuret à poignée droite obligatoire.

Droits d'engagement : 7 euros

FORMULE pour FLEURET G et F de M9 à Vétérans

Dans chaque catégorie :

- 1) 1 tour de poule sans élimination
- 2) Tableau d'élimination directe sans repêchage

CATEGORIES	POULES	ELIMINATION DIRECTE
Vétérans	5 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	10 touches 2 périodes de 3 minutes / 1 pause de 1 minute
M17 à Seniors	5 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	15 touches 3 périodes de 3 minutes / 2 pauses de 1 minute
M15	5 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	10 touches 2 périodes de 3 minutes / 1 pause de 1 minute
M13	4 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	8 touches 2 périodes de 3 minutes / 1 pause de 1 minute
M11	4 touches sans écart Temps limite : 2 minutes	8 touches 2 périodes de 2 minutes / 1 pause de 1 minute
M9	3 touches sans écart Temps limite : 2 minutes	6 touches 2 périodes de 2 minutes / 1 pause de 1 minute

* En cas d'égalité à la fin du temps imparti, le règlement international sera appliqué (tirage au sort pour indiquer le tireur ayant un avantage, puis une minute de combat supplémentaire ou arrêt sur la première touche accordée).

* Dimensions de la piste pour les M9 et M11, 10m x 1m. + dégagements
La ligne d'avertissement est tracée à 1m de la limite arrière du terrain.

* Le règlement international sera appliqué pour les fautes et sanctions.

* Le Directoire Technique, sera constitué au début de l'épreuve, se réservera le droit d'apporter les aménagements nécessaires à l'intérêt et au bon déroulement de la compétition et tranchera sans appel les cas litigieux.

ENGAGEMENT

A l'inscription, seuls seront engagés les tireurs en possession de leur **licence validée 2020**, et équipés de la tenue réglementaire.

Le listing des licences 2020 validées par la FFE pourra être utilisé compte tenu du court délai entre le début de saison et la date de l'épreuve.

Le contrôle du certificat médical est de la responsabilité du club du tireur.

Aucune dérogation ne sera accordée.

La gestion de la compétition se fera sur ordinateur, à l'aide du logiciel EN GARDE.

La saisie des pré-inscriptions se fera sur le site EXTRANET de la FFE ou par email (escrime.uscreteil@gmail.com) au plus tard le Jeudi 14 novembre 2019 à 23h59

ARBITRAGE pour FLEURET G et F de M9 à vétérans

Pour assurer le bon déroulement de l'épreuve, **chaque salle est tenue de présenter des arbitres diplômés dès l'inscription.**

- 1) Les arbitres inscrits seront rémunérés selon le tarif C.D.E.V.M. en vigueur qui sera affiché lors de la compétition.
- 2) La non présentation du diplôme d'arbitre sur la licence entraînera le paiement au tarif « non diplômé »
- 3) Chaque arbitre sera responsable de sa fiche d'arbitrage qu'il fera valider à la table d'appel en rendant sa feuille de matchs et son chronomètre.

RECOMPENSES

Tous les tireurs de M9 à M13 seront récompensés. De M15 à vétérans : règles du CDEVM

ATTRIBUTION DU CHALLENGE

L'épreuve handisport n'entre pas dans la détermination de l'attribution du Challenge

Répartition des points par catégories

Classement final des tireurs	Points
1	10
2	9
3	8
3	8
5	6
6	5
7	4
8	3
9	2
10	1

A partir de la 11^{ème} place 1 point sera attribué à chaque participant de la catégorie

Clubs vainqueurs du Trophée ces 5 dernières éditions

Années	1er	2ème	3ème
2018	RSC CHAMPIGNY	CE VINCENNES	ES VITRY
2017	CE HENRY IV	RSC CHAMPIGNY	US CRETEIL
2016	CE HENRY IV	US CRETEIL	CE VINCENNES
2015	CE HENRY IV	ASM LE PERREUX	US IVRY
2014	US IVRY	ASM LE PERREUX	US CRETEIL

REMARQUES

- 1) **Le port des chaussures de sport est obligatoire sur les plateaux des gymnases.**
- 2) **L'accès des pistes est exclusivement réservé aux compétiteurs, arbitres, Maîtres d'armes, et membres du Comité organisateur. Les parents sont instamment priés de rester dans les tribunes.**
- 3) **Toute intervention extérieure, tant auprès des tireurs que des arbitres, entraînera des sanctions immédiates, conformément au règlement international.**
- 4) Nous remercions les Maîtres d'armes qui voudront bien participer au bon déroulement de l'épreuve.
- 5) Pour d'évidentes et essentielles raisons de sécurité, les tireurs attendront leur tour en bout de piste.
- 6) Le club organisateur n'assume aucune responsabilité quant au non respect des règles ci-dessus, et qu'en aux vols ou accidents survenant sur les lieux de la compétition.
- 7) La compétition se déroulera sans interruption

PARKING : rue Saussure (à côté du lycée Gutenberg, situé à 200 m, derrière le gymnase)

ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous sommes engagés pour mener différentes actions au titre du développement durable avec l'ensemble des acteurs de cette manifestation sportive.

En particulier nous demandons à chaque club et à chaque participant :

- De promouvoir le co-voiturage des tireurs et spectateurs.
- De respecter le tri sélectif des déchets qui sera mis en place sur le lieu de la compétition.